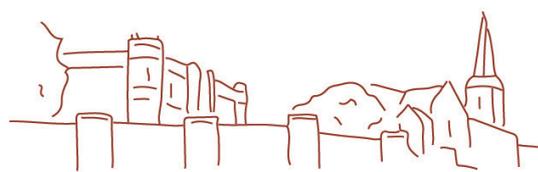


Flash
infos

Juillet
2025



LE GIROUARD

nature et patrimoine

www.legirouard.fr

LE MOT DU MAIRE

Pour la première fois de son histoire, la commune a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants lors d'une rencontre le 8 mars dernier. Cet évènement, placé sous le signe de l'échange et de la convivialité, a permis de présenter la commune, ses services ainsi que le tissu associatif qui contribue activement à son dynamisme. Très apprécié par les participants, ce moment de partage a vocation à être renouvelé dans les années à venir. L'été s'annonce animé sur notre commune. Les festivités ont débuté le 15 juin avec la marche gourmande du club de foot ESGG et le ball-trap des chasseurs. Parmi les temps forts à venir, citons le trail de la Ciboule le 14 juillet, suivi du festival Rock à Block le 26 juillet, qui promet une belle soirée musicale. En partenariat avec la Communauté de Communes, les Apéros du patrimoine feront escale au Château Gaillard le vendredi 22 août. Enfin, la Journée du patrimoine du 20 septembre viendra clore la saison estivale. Cette édition, organisée en collaboration avec le comité des fêtes, sera enrichie d'un marché de producteurs et d'artisans locaux. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Olivier GRIT



Zoom SUR...

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

La **réhabilitation du garage situé place Saint-Généreux** est désormais terminée. Depuis le 1^{er} juin, ce dernier est mis en location au restaurant « La table ô généreux », permettant ainsi d'augmenter sa surface de réserve.



La **réfection du mur du cimetière étant achevée**, les travaux d'aménagement vont pouvoir commencer. À la suite des réflexions menées par le groupe de travail, il a été décidé d'implanter un columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir au sein du cimetière. A ce jour, le cimetière possède des concessions caveaux doubles, des caveaux simples, des concessions pleine terre, ainsi que des caverne libres.

Pour rappel, le conseil municipal a fixé les tarifs suivants :

- Caverne : 450 €
- Caveau double : 1520 €
- Caveau simple : 1170 €

À cela s'ajoute le prix de la concession (pour 15 ans ou 30 ans) :

- Concession 2 m² inhumation pour 15 ans : 100 €
- Concession 2 m² inhumation pour 30 ans : 250 €
- Concession caverne pour 15 ans : 80 €
- Concession caverne pour 30 ans : 200 €

Les **travaux de construction du city stade** débuteront durant la seconde quinzaine de juillet. Ce nouvel équipement sportif sera aménagé au sein de l'emprise actuelle du stade de football, afin d'enrichir l'offre de loisirs à destination des habitants.



Les **travaux d'aménagement de la maison de santé** se dérouleront en juillet et août. L'ouverture au public est prévue pour le second semestre, offrant ainsi un nouvel espace dédié aux professionnels de santé (infirmière, orthophoniste et ostéopathe) et à l'accueil des patients.

Les **réhabilitations de la Croix Hosannière et de la statue de la Vierge Marie** sont programmées pour le mois de juillet.

La **remise en état du muret autour du château et des trois tourelles, ainsi que la reprise de la toiture** sont prévues au cours du mois de juillet.

L'**aménagement de l'écoquartier** est en phase d'étude. La finalisation du projet est prévue pour le dernier trimestre avec le début des travaux courant du premier semestre 2026.



LES RÈGLES À RESPECTER

Vous envisagez de rénover la façade de votre maison, d'ajouter une véranda ou d'installer une piscine dans votre jardin ? Ces travaux nécessitent souvent une autorisation de la mairie. Voici les règles à suivre.

Le PLUIH, c'est quoi ?

Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) est un ensemble de documents qui régissent l'aménagement du territoire tout en préservant le cadre de vie et les espaces naturels. Approuvé par le Conseil Communautaire en 2020, il vise notamment à encadrer, d'un point de vue juridique, les constructions, selon les différentes zones du territoire. Plan cadastral: cadastre.gouv.fr / accès guichet unique <https://urbanisme.cc-paysdesachards.fr/guichet-unique> règlement PLUIH avec zonage: www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Aménagements intérieurs

(dans une construction)

- aucune formalité si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire, ni de surface > 5 m²

Modification aspect extérieur

(ravalement de façade, création ou modification fenêtre, porte, velux, pose panneaux photovoltaïques)

- déclaration préalable

Pergola, carport, préau

- se renseigner en mairie suivant le projet

Construction d'une maison

- permis de construire

Démolition d'une maison

- permis de démolir

Extension, aménagement des combles

- se renseigner en mairie suivant le projet

Création d'une véranda ou terrasse couverte

- ≤ 5 m² aucune formalité
- ≤ 20 m² déclaration préalable
- > 20 m² permis de construire

Terrasse non couverte

- aucune formalité si plain-pied

Annexes (abri de jardin, garage...)

- ≤ 5 m² aucune formalité
- ≤ 20 m² déclaration préalable
- > 20 m² permis de construire

Coupe ou abattage d'arbre

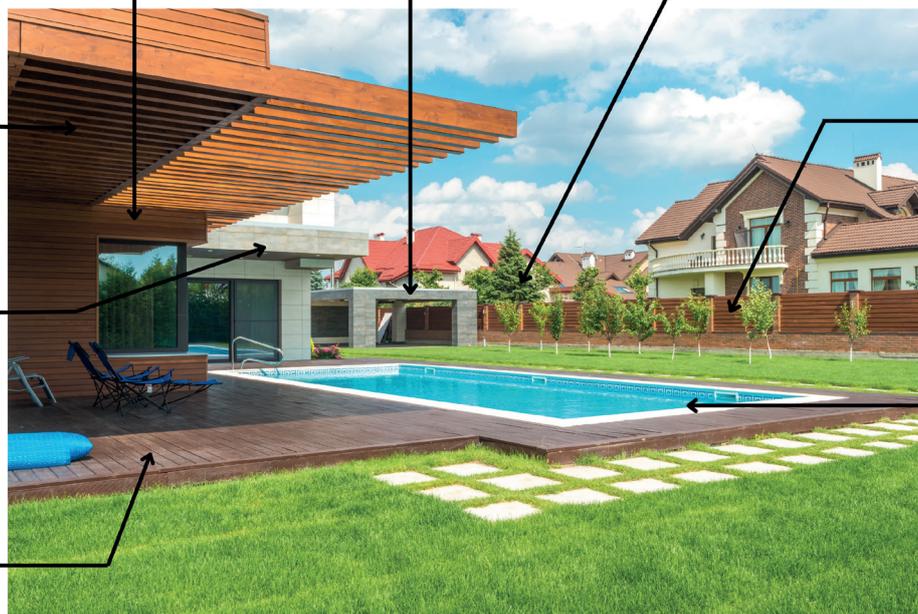
- déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/inscrit

Portail et clôture

- déclaration préalable

Piscine hors sol ou enterrée

- Non convertie/ couverte ≤ 1,80 m
- bassin de - 10 m² aucune formalité
 - bassin de 10 à 100 m² déclaration préalable (si installé plus de trois mois consécutifs sur l'année)



DP : Déclaration Préalable

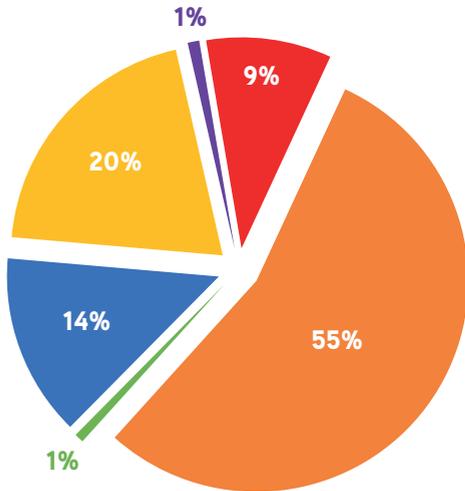
PC : Permis de Construire



Finances

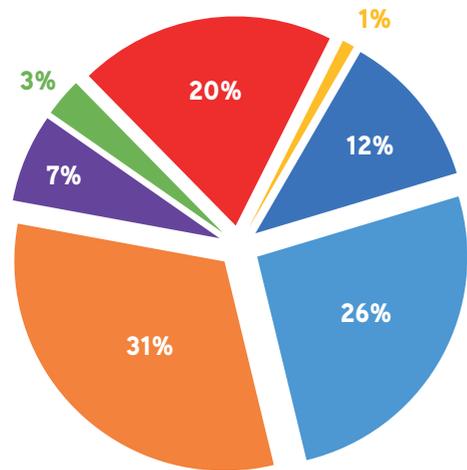
BUDGET PRIMITIF 2025

Recettes : 847 409,50 €



- Produits exceptionnels + divers : 6 001,50 €
- Dotations de l'État et subventions : 170 000,00 €
- Produits de services (concessions, rbst CCPA...) : 81 000,00 €
- Autres produits de gestion courante (locations...) : 118 658,00 €
- Atténuation de charges (rembst arrêts maladies) : 7 500,00 €
- Impôts et taxe : 464 250,00 €

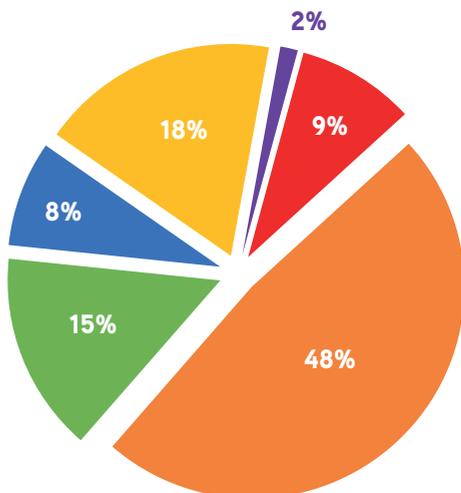
Dépenses : 847 409,50 €



- Amortissements + charges exceptionnelles : 25 091,50 €
- Charges financières : 8 000,00 €
- Charges à caractère général : 219 300,00 €
- Subventions et indemnités : 57 830,00 €
- Virement section investissement : 166 958,00 €
- Attributions de compensation CCPA et dégrèvements : 101 830,00 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 268 400,00 €

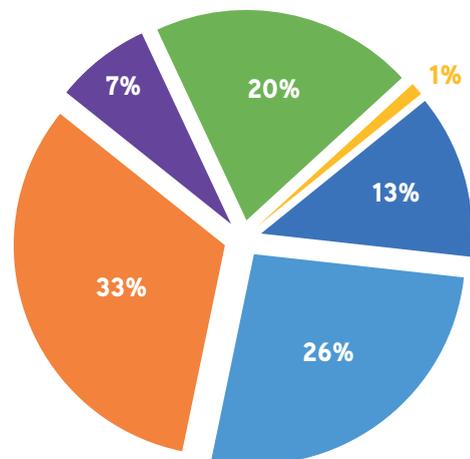
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Recettes : 946 618,02 €



- Produits exceptionnels + divers : 144 361,50 €
- Atténuation de charges (rembst arrêts maladies) : 12 623,04 €
- Autres produits de gestion courante (locations...) : 76 353,15 €
- Produits de services (concessions, rbst CCPA...) : 85 195,51 €
- Dotations de l'État et subventions : 171 922,39 €
- Impôts et taxe : 456 162,43 €

Dépenses : 823 115,90 €



- Amortissements + charges exceptionnelles : 165 474,35 €
- Charges à caractère général : 217 945,91 €
- Charges financières : 8 052,04 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 267 614,02 €
- Attributions de compensation CCPA et dégrèvements : 103 937,45 €
- Subventions et indemnités : 60 092,13 €



PASSEPORT DU CIVISME

Action "nettoyons la nature"

Le 26 avril dernier, la municipalité a proposé une opération de nettoyage de la commune, mobilisant les élèves de CM2 dans le cadre de l'action « Pour préserver son environnement » du passeport du civisme. Cet événement était organisé en partenariat avec la supérette API. Après avoir partagé un bon petit-déjeuner offert par API, une quinzaine d'enfants répartis par groupe et accompagnés d'élus et de bénévoles, ont sillonné le bourg pour collecter les déchets, contribuant à la préservation de notre environnement. Ils ont participé à un jeu sur le tri sélectif animé par API. Bilan de la matinée : une dizaine de kilos de déchets (mégots, canettes, capsules de bouteilles...). La municipalité est plutôt satisfaite de ce bilan et tient à souligner le civisme des habitants et promeneurs.



Remise des médailles et diplômes

La cérémonie s'est déroulée le 13 juin dernier en mairie en présence de Monsieur le Maire, Olivier GRIT, des élus référents et des ambassadeurs. 7 médailles d'or ont été décernées.

La municipalité tient à remercier les enfants, les parents, les ambassadeurs et Bettina, directrice de l'école, pour leur coopération, leur engagement et leur investissement.

Bibliothèque



Le 21 mai dernier, l'équipe de bénévoles organisait un après-midi dédié aux enfants, mêlant histoires et activités de bricolage sur le thème du jardin. Après une séance de raconte-tapis, les enfants ont confectionné des cartes à planter.

Ne restera plus qu'à faire preuve de patience pour découvrir à quoi ressembleront les différentes herbes aromatiques semées. Par ailleurs, deux classes de l'école primaire ont poursuivi leurs visites trimestrielles à la bibliothèque. Après un temps d'échange autour d'une histoire avec Nicole, les enfants ont pu explorer la bibliothèque en toute autonomie. Lors de la session de décembre, un après-midi sur le thème « Le Noël de votre enfance » a été proposé. Les enfants ont eu l'occasion d'interroger plusieurs habitants de la commune sur leurs traditions de Noël et leurs souvenirs d'enfance. Ce moment, riche en émotions, s'est terminé en beauté avec une histoire, des chansons et le goûter traditionnel. Cette rencontre a été organisée en collaboration avec l'équipe enseignante, les bénévoles de la bibliothèque et la commission vie sociale.

L'équipe de bénévoles est toujours à la recherche de nouvelles personnes souhaitant s'impliquer. Si vous êtes intéressé(e) à les rejoindre, n'hésitez pas à contacter Delphine au 02 51 98 93 84. Vous serez les bienvenus !

Delphine vous accueille au Château Gaillard du lundi au vendredi de 10h à 12h15, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h15 à 12h30 - Tél. : 02 51 98 93 84

Communication

APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

Depuis 2023, l'application IntraMuros connaît un véritable succès et compte plus de 400 utilisateurs. Simple et gratuite, elle vous permet de rester informé en temps réel de l'actualité locale, des événements à venir, des alertes (coupures, travaux, météo...) et d'accéder facilement à de nombreux services (numéros utiles, liste des commerces, annuaire des associations, etc...). Si ce n'est pas encore fait, téléchargez-la dès maintenant sur l'App Store ou Google Play.

Le Girouard est sur **IntraMuros**

DISPONIBLE SUR **Google Play** **Disponible sur App Store**

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Infos PRATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE

• **Mairie** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ainsi que le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 17h

• **Agence postale (située dans le château Gaillard)** : du lundi au vendredi de 10h à 12h15, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h15 à 12h30 - Tél : 02 51 98 93 84



Fermeture exceptionnelle le mercredi 09/07, du 04/08 au 09/08, samedi 16/08 et mercredi 20/08.

SUPÉRETTE API



La supérette est ouverte 7 jours/7, de 5h à 22h, et propose 700 références de produits à prix supermarché. Pour rappel, la supérette est alimentée en pain tous les jours ainsi qu'en viennoiseries le week-end.

Pour accéder à la supérette, téléchargez l'application "Api ma supérette" sur votre smartphone, créez votre compte et obtenez votre QR code personnel.



BRUITS DE VOISINAGE



Pour préserver la tranquillité du voisinage, rappelons que tous les appareils entraînant des nuisances sonores (tondeuse, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, etc...) sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche ou jour férié de 10h à 12h

Animaux de compagnie : merci de veiller à ce qu'ils ne génèrent pas de nuisances sonores excessives.

DÉJECTIONS CANINES

Nous constatons une recrudescence des déjections canines dans les espaces publics. Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder, de manière appropriée, au ramassage des déjections canines. Nous comptons sur votre civisme pour maintenir notre commune propre et agréable à vivre.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE



Vous rencontrez des problèmes pour vous raccorder à la fibre ? N'hésitez pas à contacter Vendée Numérique à l'adresse suivante : contact@vendeenumerique.fr ou la mairie.



Rendez-vous

JUILLET

LUN 14 : Trail de la Ciboule - L'Élan Girouardais

SAM 26 : Festival ROCK A BLOCK Summer Edition - ROCK A BLOCK

AOÛT

SAM 22 : Concours de Cornhole - ESGG - Grosbreuil

VEN 22 : Les « Apéros du Patrimoine » débarquent au Girouard ! Visite théâtralisée déjantée dans le décor du Château Gaillard, musique live & planches apéro.

Rendez-vous de 19h à 22h - entrée libre ! Toutes les infos sur le site : www.achards-tourisme.com

SEPTEMBRE

SAM 20 de 10h à 17h : Journée Européenne du Patrimoine - Animations et marché en partenariat avec le comité des fêtes

OCTOBRE

Marche Octobre Rose - rendez-vous à 9h sur la place de l'Église (parcours de 5 km environ) - *Date non définie à ce jour*

SAM 3 : Concours de palets - ESGG

VEN 17 : Loto - Société de Chasse

VEN 31 : Halloween - APE

NOVEMBRE

SAM 8 à 16h30 : Spectacle familial « Barbu »

MAR 11 : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 - UNC-AFN

SAM 29 : Téléthon - L'Élan Girouardais

DÉCEMBRE

SAM 6 : Sainte Barbe des Pompiers

VEN 12 : Arbre de Noël - APE

JANVIER 2026

JEU 8 : Vœux du Maire

SAM 31 : Repas des aînés

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

Exposition « La poste d'antan »

signée Madeleine et Jean-Claude Chauvet, passionnés et grands collectionneurs.

Un véritable effet miroir entre la Poste d'hier et d'aujourd'hui, à découvrir dans une mise en scène soignée, entre objets rares et souvenirs d'époque.

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture de l'agence postale et de la bibliothèque.

Impression : MG Imprimerie, contact@mg-imprimerie.com

Directeur de publication : Olivier GRIT

Responsable de rédaction : Olivier HAQUETTE

Date de parution : Juillet 2025 - Tirage : 580 exemplaires